

# Vos avantages

## Fiabilité

Bonne efficacité préventive de type 14 jours.

## Innover pour plus de sécurité

Grâce à son mode d'action original qui lui confère une efficacité sur toutes les souches d'oïdium et vous offre une **réelle solution d'alternance**.

## Commodité

Sa très bonne formulation, facilement mise en œuvre présente une bonne résistance au lessivage, dès séchage de la bouillie.

## Qualité

Algèbre® n'a pas d'incidence sur le déroulement des fermentations et il est sans effet sur les qualités organoleptiques des vins et eaux-de-vie.

## Sélectivité

Algèbre® est parfaitement sélectif de la vigne et des acariens prédateurs.



BASF Agro s.a.s  
21, chemin de la Sauvegarde  
69134 ECULLY Cedex  
Tél. : 04 72 32 45 45  
Fax : 04 78 34 26 86

Retrouvez l'ensemble  
de nos informations produits  
sur [www.bASF-agro.fr](http://www.bASF-agro.fr)

**BASF**  
The Chemical Company

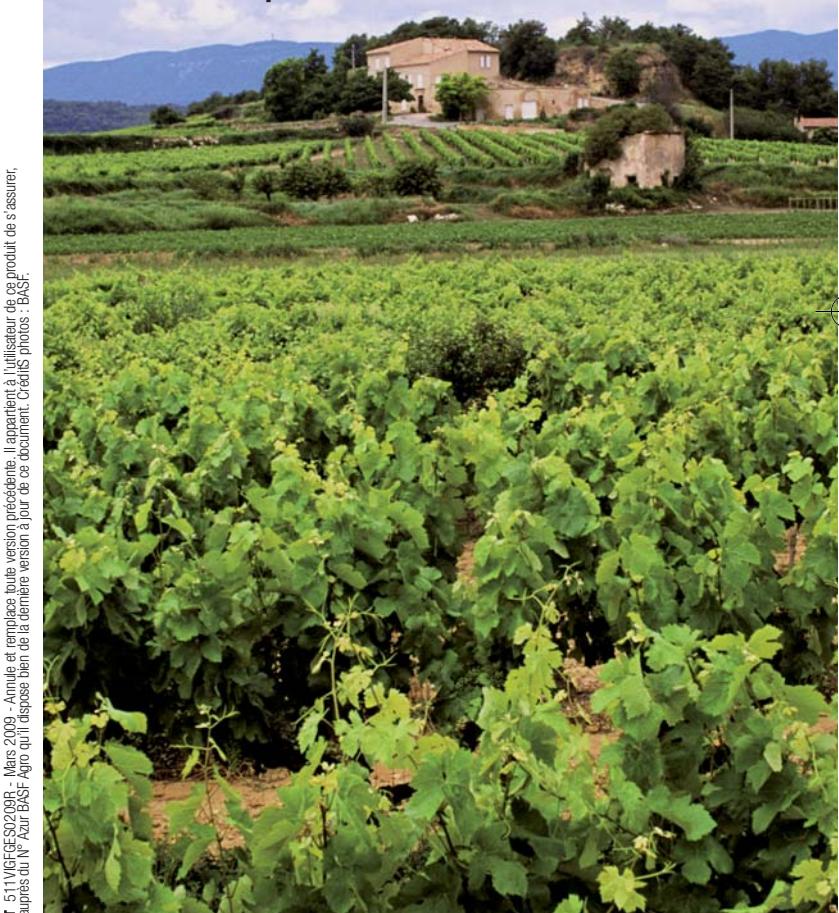
*In Vino Veritas*

**Algèbre®**

**BASF**  
The Chemical Company

Anti-oïdium

Votre allié pour lutter contre l'oïdium.



### 10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

#### AVANT L'APPLICATION

- |  |  |                                     |
|--|--|-------------------------------------|
|  | <b>1</b> ► Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.  | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | <b>2</b> ► Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.  | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | <b>3</b> ► Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).  | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | <b>4</b> ► Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.                                | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | <b>5</b> ► Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).                | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | <b>6</b> ► Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor. | <input checked="" type="checkbox"/> |

© Marque déposée Sté PANTEK France

#### PENDANT L'APPLICATION

- |  |  |                                     |
|--|--|-------------------------------------|
|  | <b>7</b> ► Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments. | <input checked="" type="checkbox"/> |
|--|--|-------------------------------------|

#### APRÈS L'APPLICATION

- |  |  |                                     |
|--|--|-------------------------------------|
|  | <b>8</b> ► Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.  | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | <b>9</b> ► Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.   | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | <b>10</b> ► Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofil® | <input checked="" type="checkbox"/> |

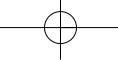
© Marque déposée Sté PANTEK France

### Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	<b>N°Azur 0 810 02 30 33</b> ou <a href="http://www.bASF-agro.fr">www.bASF-agro.fr</a>
Une question de santé	MSA	<b>Phyt'attitude</b> <b>N° Vert 0 800 887 887</b>
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 <b>01 49 64 57 33</b>
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	<b>N°Azur 0 810 12 18 85</b> ou <a href="http://www.adivalor.fr">www.adivalor.fr</a>

511VIGFGE0209R - Mars 2009 - Annexe et tempête toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce document de s'assurer que la dernière version à jour de ce document. Crédits photos : BASF.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS :  
RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI**



# Ses atouts

## Algèbre® : la nouvelle alternative contre l'oïdium

Algèbre® est composé de métrafénone, molécule issue de la recherche BASF. Unique représentant de la famille des benzophénones, cette molécule est active sur toutes les souches d'oïdium, même celles qui résistent aux autres familles chimiques.

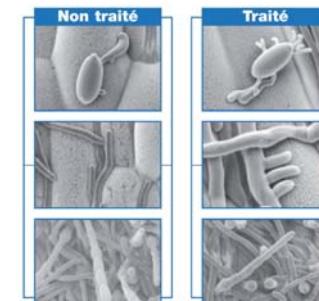


Ces propriétés sont particulièrement intéressantes en pratique : en situation difficile, utilisé après un produit curatif, Algèbre® renforce votre programme.

## L'efficacité préventive à 14 jours

Algèbre® s'utilise à la cadence de 14 jours\*. Grâce à sa souplesse de positionnement, Algèbre® s'intègre très facilement dans le programme anti-oïdium, en vous apportant une réelle solution d'alternance.

\* En cas de forte pression ou de pousse active, resserrer la cadence.



La métrafénone inhibe le développement de l'oïdium en interférant à plusieurs étapes clés de son cycle :

- Elle agit ainsi préventivement par :
  - inhibition de la pénétration du champignon dans la plante.
- Et curativement par :
  - perturbation du développement du sucoir,
  - perturbation du développement du mycélium et des conidiophore.

# Préconisations d'emploi

## Algèbre® s'utilise durant toute la période de sensibilité à l'oïdium



**Algèbre® 0,2 l/ha**

DAR : 28 jours

Algèbre®, anti-oïdium spécifique de haut niveau d'efficacité s'utilise idéalement en préventif et à cadence de 14 jours, durant toute la période de sensibilité. Son mode d'action unique en fait une véritable solution d'alternance pour votre programme. Afin de maintenir ses performances, appliquer Algèbre® au maximum 2 fois par saison, consécutives ou en alternance. Comme pour tout traitement oïdium, veiller à la bonne qualité de la pulvérisation de la bouillie.

## FICHE D'IDENTITÉ

**Algèbre®** : marque déposée BASF.

**Autorisation de vente n°** : 2060050.

**Composition** : 500 g/l métrafénone.

**Formulation** : SC.

**Classement toxicologique** :

N : dangereux pour l'environnement - R 51/53 : toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Usage et dose autorisés en vigne** :  
oïdium : 0,2 l/ha ; 2 applications maximum par an.

**Délai d'emploi avant récolte** : 28 jours.

**Délai de rentrée** : 6 heures (cf arrêté du 12/09/06).

**Distance aux points d'eau** : respecter une zone non traitée minimale de 5 m.

**Conditionnement** : bidon pour 2 / 5 / 25 ha.

**Limite maximale de résidus** : 0,5 mg/kg.

**Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie** :  
port de gants et de vêtements de protection obligatoire - gants en nitrile ou néoprène (EN 374), lunettes de sécurité, masque avec filtre P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtements de travail de niveau de protection 4.

**Dangereux** - Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi.

